



A. A. P. E.

Association Autonome de Parents d'Elèves de Palaiseau

Conseil de centre de loisirs – 2 février 2023 à 19h

Rédaction : Chafik Abdou, Noria Serida et Salima Bouzerna – RPE AAPE – Groupe Scolaire Caroline Aigle.

Le conseil du centre s'est déroulé dans le réfectoire de l'école maternelle. Il a débuté à 19h05 et s'est terminé à 20h45.

Liste des participants :

- Ville de Palaiseau :

Madame Marie-Christine GRAVELEAU : l'adjointe au Maire en charge de la réussite scolaire.

Madame Christine FROHLICHER : Directrice de centre de loisirs maternelle

Madame Fatou KEITA : Directrice de centre de loisirs élémentaire

Madame Stéphanie PELADE : Responsable du service enfance-éducation

Monsieur Stéphane OULAÏ : responsable de l'unité enfance

- Représentants de parents d'élèves (RPE - AAPE) :

Madame Noria SERIDA : RPE AAPE - Groupe Scolaire Caroline Aigle.

Monsieur Chafik ABDYOU : RPE AAPE - Groupe Scolaire Caroline Aigle.

Madame Salima BOUZERNA : RPE AAPE - Groupe Scolaire Caroline Aigle.

- Autre Représentant de parents d'élèves : **Madame Faivre** RPE Groupe Scolaire Caroline Aigle.

Liste des animateurs présents :

Maternelle : **Virginie, Aya, Noelly et Thierry** : midi en élémentaire et soir en maternelle

Elémentaire : **Ely, Pétra** (référente handicap en élémentaire), **Maéva, Véronique**

Animateurs Excusés :

Maternelle : **Elodie (référente handicap), Léo, puis Nathalie et Lauriane** qui sont affectées également sur une autre école

Elémentaire : **Chantal** qui assure la pause méridienne et l'étude, **Nolwenn et Houlaye**

Madame Frohlicher nomme Noria Serida en tant que rapporteur de séance pour la rédaction du compte rendu.

1/ PROJET D'ANIMATION

Maternelle :

Noelly : Elle est référente du projet recyclage et de l'environnement, le projet vise à réhabiliter le patio de l'école avec des palettes (patio : emplacement commun aux maternelles et élémentaires). Des partenariats doivent être trouvés notamment avec le service des espaces verts de la ville pour son aménagement. Ce patio sera donc occupé à terme comme un espace de détente. L'idée c'est qu'il y ai une partie ludique et une partie assez calme. Les enfants pourront s'y retrouver et se détendre. Cet espace sera aménagé par des bancs, des plantes et des petites tables basses qui seront réalisés à partir de palettes. Les enfants de maternelle et d'élémentaire auront la possibilité de venir peindre les palettes. Au préalable, l'animatrice devra assembler les morceaux de palettes. Les enfants pourront également s'occuper de la partie aménagement et décoration.

La participation à ce projet, ouvert à l'ensemble des enfants se fait sur la base du volontariat. Idéalement selon l'animatrice, le projet devrait se finaliser au plus tôt au printemps au plus tard cet été pour que les enfants en profitent.

La mairie évoque néanmoins une problématique de remise à plat du niveau de sol qui peut freiner le projet. L'intervention d'une entreprise d'espaces verts est donc nécessaire. La mairie a reçu des devis pour estimer le coût financier (environ 40 000€). Dans le cadre du plan « mercredi », la mairie a initié également une demande de subvention et attend un retour. Si la demande de subvention est refusée, les aménagements seront réalisés mais sur 1 à 2 ans. L'équipe d'animation aimerait bénéficier d'espace terrasse pour que les enfants profitent du patio même avec un sol humide.

Thierry : Il est référent du projet « langue anglaise » auprès des maternelles et des élémentaires.

En maternelle, un travail sur les couleurs a commencé à travers les marionnettes avec les enfants. Et en élémentaire, un travail de mise en scène en quatre actes sera réalisé. Les thèmes abordés sont : ouverture et rencontre dans un restaurant (dialogue entre les enfants), shopping, bal des CM ou un concert. L'apprentissage de l'anglais est abordé de façon ludique. Un spectacle de 30 min est prévu côté élémentaire. Le projet langue a pour objectif de les familiariser avec la langue à travers le jeu. Les ateliers d'anglais ont lieu durant la pause méridienne. L'animateur souhaiterait avoir une estrade pour le jour de la représentation normalement prévue le vendredi 23 juin pour les élémentaires.

Petra : elle est référente du handicap en élémentaire (formation sur le sujet programmée). L'objectif des référents c'est de pouvoir accueillir tous les enfants au centre de loisirs. Depuis un an des échanges réguliers sont organisés régulièrement avec les autres référents handicap et une rencontre avec [L'IME](#) à l'école. Un travail de sensibilisation auprès des enfants sur le handicap est réalisé (histoire autour du handicap, activité de sensibilisation où il fallait découper des fourmis et parfois les enfants découpaient les antennes ou une patte).

Durant la semaine du handicap en mars une journée de sensibilisation aura lieu (affiche dans le hall de l'école). Les enfants en situation d'handicap s'adaptent toute la journée à leur environnement mais les enfants qui ne sont pas dans cette situation devraient également s'adapter afin de les accueillir au mieux.

Autres projets en Maternelle :

- Journées téléthon en maternelle.
- Participation aux ginguettes de l'Yvette et printemps de l'environnement.

- Portes ouvertes aux familles. **Nous avons remercié l'équipe pour l'organisation de cet évènement.**
- Après les vacances de février un atelier Brain gym sera planifié et ouvert aux familles (24 parents de maternelle). Les équipes d'animation ont été formées. Cet atelier permet de recentrer les capacités d'attention des enfants (et des parents) et de les apaiser.
- Spectacle sur la thématique du handicap (animé par Duodubas)
- Participation aux projets de l'école :
 - Noël en bleu-blanc-rouge
 - Nouvel an chinois avec un défilé. Le centre de loisirs à réaliser un dragon.
- **Autres projets en Élémentaire :**
- Journées téléthon en élémentaire ;
- Portes ouvertes aux familles. **Nous avons remercié l'équipe pour l'organisation de cet évènement.**
- Projet à la conquête du ciel. L'objectif c'est que les enfants intègrent les règles de vie développent la bienveillance.
- Initiation aux gestes de 1^{er} secours via une association. (Plus d'enfants intéressés que de place). Projet qui sera sûrement renouvelé car il a plu aux enfants.
- Sortie au musée de la Photo à Bièvre (en mars, le mercredi). Un partenariat avec le club de la MJC de la ville est envisagé. En attente également de financement (plan mercredi) pour l'achat d'un appareil photo.
- Un Inter-centre avec Wallon élémentaire est prévu (papier maché). Probablement une exposition des réalisations à la fabrique de Palaiseau.
- Projets sportifs avec les autres écoles.
- Mercredi 18 février une rencontre au centre social est prévue sur le thème Pokémon.
- Elaboration de jeux en bois au printemps.
- Initiation aux goûts : petits déjeuners thématiques et découvertes des spécialités (Nord-américain : pancake et sirop d'érable). Un petit déjeuner anglais et brésilien (avec l'aide d'un parent) est envisagé.
- Rencontre avec un artiste à la fabrique initiation au beatbox.

Il nous est précisé que les enfants sont les acteurs de ces projets et les sélectionnent (votes).

2/ INCLUSION DES ENFANTS

Les RPE AAPE demandent pourquoi un enfant porteur d'un handicap a été exclu du centre de loisirs temporairement. La ville met-elle les moyens afin d'avoir une personne supplémentaire dans ses équipes d'animation et donc d'intégrer ainsi tous les enfants ?

Madame Graveleau précise qu'aucun enfant n'a été exclu du centre de loisirs, tous les enfants sont accueillis. Il s'agit de cas particulier que la ville traite de manière individuelle. L'enfant concerné est accueilli, néanmoins si l'attitude de l'enfant ne changeait pas, le centre de loisirs menaçait de

l'exclure. Le référent handicap prend en charge les enfants dès que le handicap de l'enfant est déclaré. Dans la mesure du possible des moyens supplémentaires sont mis en place pour l'inclusion de tous les enfants. Les animateurs lors de leur formation BAFA n'abordent pas la problématique du handicap la ville les accompagne, les référents doivent donc être formés pour ne pas se retrouver en difficulté face à ces situations et répondre au mieux à ces problématiques.

Petra nous indique que le spectre du handicap est énorme, certains enfants ont des troubles du comportement et certains ont un handicap invisible. Il y a un amalgame entre un trouble du comportement et un problème d'éducation, les deux ne sont pas liés.

3/ TAUX D'ENCADREMENT

La ville et les RPE AAPE échangent sur le sujet des difficultés de recrutement et du taux d'encadrements à l'école.

Les RPE AAPE évoquent les conditions de travail des animateurs (horaires hachés, rémunération peu élevée, contrat non annualisé, non prise en compte des réunions de préparation, ...) qui freinent les candidatures et donc un taux d'encadrement insatisfaisant pour les enfants. Certaines villes ne rencontrent pas ces difficultés de recrutement et ont fait le choix d'octroyer des moyens. Les sous effectifs génèrent de la fatigue auprès de l'équipe d'animation, certains animateurs appréciés des enfants sont partis.

La ville précise qu'un nombre conséquent de postes ne sont pas pourvus, les postes sont donc ouverts. Les difficultés sont d'ordre national, peut-être qu'au cas par cas il y a des villes qui n'ont pas de problèmes de recrutements. Il y a 170 postes d'animateurs dans la ville. La fidélisation des animateurs sur le long terme est compliquée.

Le taux d'encadrement PEDT est assuré et pour atteindre les taux cibles du SDJES, une douzaine de poste est à pourvoir sur les temps du mercredi. Les besoins sont variables d'un jour au lendemain (va et vient des vacataires). La situation était similaire l'année dernière.

La ville a ouvert 25 postes à temps complet pérennes mais ils ne sont toujours pas pourvus. Une partie des vacataires sont des étudiants.

⇒ Taux d'encadrement PEDT (actuel)

- ✓ Maternelle : 1 adulte pour 14 enfants
- ✓ Élémentaire : 1 adulte pour 18 enfants

⇒ Taux d'encadrement SDJES (cible)

- ✓ Maternelle : 1 adulte pour 14 enfants le midi et 10 le soir / Mercredi : 1 pour 8 enfants
- ✓ Élémentaire : 1 adulte pour 14 enfants / Mercredi : 1 adulte pour 12 enfants

Depuis 2 ans la ville organise un job dating à la fin de l'année scolaire afin de recruter des animateurs pour l'année suivante en sus des recrutements permanents sur l'année. La ville a la possibilité de recruter 20% de non diplômé. Le pôle formation peut financer le BAFA ainsi que le BAFD et le BPJEPS pour les directeurs.

A titre d'exemple l'année dernière lors du job dating il y avait :
une vingtaine de candidats -> 16 reçus en entretien -> à la rentrée 10 candidats recrutés.

Certains contrats sont moins importants en termes d'horaire, il y a des petits contrats car il y a de la vacation qui est nécessaire sur des postes d'animateurs. Une cinquantaine de postes depuis

maintenant cinq ans ont été stabilisés. Le métier de directeur est aussi compliqué car ils assurent de l'administratif, de la gestion, du management et du remplacement. Ce n'est pas un métier facile (vocation) et la pénibilité du travail est reconnue.

Les RPE évoquent les taux d'encadrement insuffisant aujourd'hui côté école élémentaire, soit 3/4 adultes pour une centaine d'enfants. En termes de sécurité, nous avons eu également des retours de parents qui ont signalé, l'accident d'enfants dans la cour de récréation pendant une activité (appel du SAMU mais refus d'intervention). La qualité du travail des animateurs n'est pas remise en cause, les enfants sont très bien accueillis mais ces incidents inquiètent les familles. Le fait d'être en sous-effectif n'accru-t-il pas le risque d'accident ?

La ville précise que les accidents sont parfois inévitables malgré un taux d'encadrement respecté, elle s'étonne des chiffres avancés. Les effectifs ainsi que le nombre d'encadrants doivent être affichés et accessibles dans les locaux pour des questions de sécurité. La réglementation DDJS impose des taux d'encadrement par rapport aux présences d'adultes dans le bâtiment.

Les RPE s'étonnent que la réglementation prenne en compte l'ensemble des adultes. Les encadrants de l'étude sont comptés alors qu'ils ne sont pas présents dans la cour. On peut donc avoir un adulte avec un groupe de 30 enfants dans la cour tant que le nombre d'adulte sur la structure le permet. Les RPE AAPE souhaitent des taux d'encadrement plus confortable pour les adultes et les enfants.

La ville tend à le mettre en place, la situation n'est pas confortable. Aujourd'hui, il y a un déficit de moyens humains car les recrutements n'aboutissent pas. De plus en moyenne, chaque jour, la ville a une trentaine d'absences cela ajoutent des difficultés supplémentaires dans l'organisation des équipes. Cela nécessite donc d'assurer des remplacements pour respecter les taux d'encadrement. Un service dédié s'en charge. La ville est consciente qu'avec ces taux d'encadrement, les équipes ne peuvent pas mener des projets correctement même parfois pas du tout.

Il a été convenu de nous communiquer le nombre d'enfants ainsi que d'adultes présents au sein de la structure et de nous faire un retour sur les recrutements.

La réforme des rythmes scolaire a également diminué les budgets alloués par l'état aux collectivités. Le temps du mercredi était un temps considéré comme périscolaire et le taux d'encadrement à appliquer devait être celui du temps périscolaire mais la ville de Palaiseau a fait le choix de maintenir des taux d'encadrement extra-scolaire qui sont plus avantageux pour que le mercredi, les équipes gardent des conditions de travail un peu plus confortable (taux toujours théorique – cible).

A Caroline Aigle pour respecter le taux d'encadrement du PEDT à l'étude il manque un encadrant. Nous partageons également le retour de certains parents qui ne sont pas satisfait de l'étude dirigée et qui à terme risque de désinscrire leur enfant de l'étude.

Il nous est rappelé qu'il y a 9 ans le taux d'encadrement à l'étude était de 1 pour 30. La ville reconnaît que l'étude est mieux dispensée par les enseignants que par les animateurs. Malheureusement, après une journée d'école, les enseignants pour la plupart d'entre eux ne souhaitent pas rallonger leur journée de travail. La mairie exclut la problématique pour les enseignants.

4/ BUDGET DU CENTRE DE LOISIRS

Au niveau des TAP le budget annuel est de 750€ pour les maternelles et 900€ pour les élémentaires pour les intervenants extérieurs.

Le budget alloué par enfant est de 1,3€ par jour et par enfant (matériel pédagogique inclus). Il y a environ 200 enfants inscrits au CDL le mercredi en élémentaire.

Les RPE demandent si le budget est suffisant. On nous précise que des choix sont à faire dans les projets et les enfants sélectionnent également les sorties qu'ils souhaitent faire en priorité.

Les budgets sont de plus en plus contraints, la ville se refuse d'augmenter les impôts. L'état soutien de moins en moins les collectivités, les rentrées d'argent diminuent donc. Sur la ville de Palaiseau les salaires représentent 70% du budget de fonctionnement (dont +3,5% d'augmentation de salaire pour les agents territoriaux en 2023).

L'année dernière et cette année, le budget du centre et des écoles est resté constant (iso budget).

Les TAP ont été maintenus par la ville après le changement de rythme scolaire en 2018 mais les subventions allouées ont cessé.

Les RPE rappellent que certains parents estiment que le budget et les sorties ne sont pas suffisant. La crise actuelle va très certainement accentuer ce ressenti.

Les RPE indiquent que globalement les enfants sont contents d'aller au centre de loisirs (cf. sondage).

5/ INFORMATIONS DIVERSES

Après les vacances de février, les GS de maternelles iront déjeuner au self côté élémentaire pour préparer leur passage au CP et acquérir de l'autonomie.

En cas accident le SAMU est contacté leur intervention n'est pas systématique.

Il a été remarqué un phénomène qui s'accroît, les cours de récréation sont de plus en plus accidentogènes. Effectivement, à cet âge ils ont besoin de bouger mais ils n'ont pas conscience du danger.

La mairie a fait une étude sur l'impact des cours végétalisées notamment à Anne Franck. Cette dernière crée des espaces de pause et apaise les enfants (moins de conflits). Les enfants se sont appropriés les différents espaces et utilisent la cour différemment. Nous soulevons que la cour de Caroline Aigle n'est pas aménagée de la même manière.

6/ QUESTIONS DIVERSES :

⇒ Les RPE demandent si une fête aura lieu en fin d'année. Il est précisé que certains élèves ont fait toute leur scolarité à Caroline Aigle (génération Caroline aigle : 8 ans).

Réponse : pas à ce stade mais à priori oui. Nous sommes en réflexion.

⇒ RPE : sur le temps du midi les enseignants surveillent ils les enfants ?

Réponse : non, la relève se fait à 13h35. Sur les 11 classes d'élémentaires 3 classes restent dans la cour (roulement) jusqu'à 13h45 et les 8 autres remontent en classe à 13h35. En Maternelle les enseignants assurent la relève de toutes les classes à 13h35.

⇒ RPE : sur le temps du midi les jeux de ballons sont autorisés ?

Réponse : tous les midis, les animateurs proposent des jeux de ballon à 12h40 et un jeu. Les tables de ping-pong sont sorties également.

⇒ RPE : Nous demandons si les pages web des deux centres de loisirs seront bientôt accessibles aux familles.

Réponse : Il est prévu sur le site de l'école un emplacement pour les deux centres de loisirs via « toute mon année ». Le lancement prévisible des pages web est prévu pour le retour des vacances de février.